



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Fonction publique

Tableau de synthèse 2011

DGAFP



Fonction publique : faits et chiffres

FAITS ET CHIFFRES

FAITS E

Tableau de synthèse 2011

Ce tableau replace l'emploi public dans l'ensemble des effectifs salariés. Il permet également de préciser les contours des différentes fonctions publiques : la fonction publique de l'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière. Au 31 décembre 2009, le nombre de personnes dépendant d'administrations ou d'établissements publics administratifs dans lesquels le recrutement de droit commun de l'agent relève du droit public s'élève à 5,37 millions (métropole ou DOM), en comptant les bénéficiaires d'un emploi aidé. Hors emplois aidés, 5,24 millions d'agents travaillent dans la fonction publique de la métropole et des DOM.

Présentation du tableau de synthèse

Le champ géographique retenu est celui de la métropole et des DOM, ce qui permet d'évaluer de manière homogène la part de l'emploi public dans l'ensemble de l'emploi salarié.

Le tableau classe chaque employeur en fonction de trois caractéristiques : son statut juridique, sa nature économique et le statut de recrutement de droit commun de ses agents. Ce classement s'opère de la façon suivante :

- en ligne, les employeurs sont ventilés en fonction de leur statut juridique selon la codification Sirène de l'Insee, qui repose sur les critères juridiques du droit administratif et du droit des sociétés ;
- en colonne, les employeurs sont d'abord classés en fonction de leur nature économique (appartenance ou non au champ des administrations publiques des comptes nationaux) : d'un côté (trois colonnes de gauche), les employeurs non marchands, de l'autre côté (trois colonnes de droite), les employeurs marchands. Au sein de chacun de ces deux secteurs, les employeurs sont classés en fonction du statut de droit commun de leurs agents (droit public, droit privé ou droit particulier).

Le tableau de synthèse permet d'estimer l'importance de l'emploi public, au 31 décembre 2009, selon différents concepts :

- **dans une approche juridique**, le nombre de personnes dépendant d'administrations ou d'établissements publics administratifs dans lesquels le recrutement de droit commun de l'agent relève du statut général de la fonction publique s'élève à 5,36 millions (en comptant les 114 700 emplois aidés), soit 22,1 % des salariés de la métropole et des DOM.
- **dans une approche économique**, le nombre de personnes travaillant à titre principal dans des « administrations publiques » (administrations, organismes publics et organismes privés financés majoritairement par prélèvements obligatoires) s'élève à 6,08 millions, ce qui représente 25,1 % des salariés de métropole et des DOM.

Évolution des effectifs entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009

Les effectifs de la fonction publique augmentent entre 2008 et 2009, tandis que ceux de l'emploi salarié total diminuent (+0,9 % en comptant l'emploi aidé, contre -0,6 % pour l'ensemble des salariés). Une partie importante de la hausse dans la fonction publique s'explique par la forte hausse du nombre de contrats aidés conclus en 2009. En effet, dans le contexte de lutte contre la crise économique, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés y augmente, en 2009, de 30,4 % (soit +26 200 agents) après avoir nettement baissé en 2008 (-27,5 %). Hors emplois aidés, les effectifs de la fonction publique augmentent de +0,4 %. Néanmoins, à champ constant, en excluant, en 2009, les 15 000 agents sous statut privé appartenant aux Assedic qui relevaient en 2008 du secteur privé et qui ont été intégrés à Pôle emploi, ÉPA de l'État, les effectifs sont stabilisés en 2009 (+0,1 % sur un an), tout comme en 2008.

Les effectifs des ministères (administration centrale et services déconcentrés) continuent de baisser (-3,6 % en 2009, après -3,9 % en 2008, -3,5 % en 2007, -1,8 % en 2006 et -0,7 % en 2005). Cette baisse s'explique, d'une part, par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux et, d'autre part, par des transferts de personnels. L'élargissement, dès le 1^{er} janvier 2009, des responsabilités et compétences en matière budgétaire et des ressources humaines de vingt premières universités a conduit à d'importants transferts de personnels du budget de l'État vers celui des établissements publics. Les transferts des personnels de l'État vers les collectivités territoriales (dans le cadre de la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) se poursuivent également en 2009, mais à un rythme nettement plus ralenti qu'en 2008.

Les effectifs des collectivités territoriales (régions, départements, communes) progressent à un rythme nettement plus faible en 2009 (+1,4 %, hors emplois aidés, contre +4,4 % en 2008). La progression la plus forte concerne les régions (+4,4 %).

Les effectifs des établissements publics administratifs nationaux et locaux augmentent, quant à eux, de 4,7 % au cours de l'année 2009. Parmi cette catégorie d'établissements, les effectifs de la fonction publique hospitalière continuent d'augmenter en 2009 (+1,4 % en 2009, après +1,1 % en 2008).

1 La fonction publique dans l'économie nationale : classement des employeurs (situation au 31 décembre 2009)

			Administrations publiques ou services non marchands			Hors administrations publiques - Services marchands		
			Statut de recrutement de droit commun de l'agent			Statut de recrutement de droit commun de l'agent		
Statut juridique de l'employeur			Colonne			Colonne		
Ligne	Intitulé	Code catégorie juridique Sirene	1	2	3	4	5	6
			Droit public	Droit public particulier	Droit privé	Droit public	Droit privé à statut	Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	Ministères					
		7111	Autorités constitutionnelles					
		7112	Autorités administratives indépendantes					
2	Collectivités territoriales	72	Régions, départements, communes					
3	Établissements publics administratifs	73	ÉPA nationaux : ANPE, Crous, CNRS, INRA, Inserm, FranceAgriMer (1) etc., EPLE, ÉPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remboursement	Caisses nationales du régime général de Sécurité sociale	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers ÉPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽¹⁾		
4	Organismes publics administratifs	74		GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion	IGSA, Institut franco-allemand St Louis, etc.	Cercles et foyers des armées		Cultes d'Alsace-Lorraine
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4			Ademe, BRGM, CEA, Charbon. de France, Cirad, CNES, Onera, INA, Institut français du pétrole, Opéra national de Paris, Réunion musées nationaux, offices de tourisme, etc.	Office national des forêts	RATP, SNCF Banque de France	Étab. français du sang, grands ports maritimes, UGAP, AFD, OPAC/OPH, ÉPIC locaux et régies
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)			Safer		La Poste, EDF, GDF, Aéroports de Paris	dont Air France, France Télécom, France Télévision, DCNS, GIAT industries-Nexter, Imprimerie nationale
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9			Organismes de protection sociale, enseignement privé sous contrat, hôpitaux à but non lucratif, associations ODAC, associations ODAL			Mutuelles, comités d'entrep., organismes professionnels, syndicats de propriétaires, associations et fondations non à financ. public maj.

Légende

Fonction publique

(1) Offices agricoles (ÉPIC) intégrés dans FranceAgriMer en 2009 (ÉPA).

(2) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à un ÉPA, mais relevant de codification Sirene 74 (Autres personnes morales de droit administratif).

Définition des lignes et des colonnes du tableau

La ligne 1 correspond à l'administration de l'État et se décompose elle-même en trois niveaux : **les ministères** (administration centrale et services déconcentrés de l'État, y compris la Défense), **les autorités constitutionnelles** et **les autorités administratives indépendantes**.

La ligne 2 correspond aux **collectivités territoriales** au sens strict : régions, départements et communes (à partir de cette année, les effectifs de la préfecture de Police de Paris ne sont plus décomptés avec les effectifs des départements, mais avec ceux des services déconcentrés des ministères).

La ligne 3 correspond aux **établissements publics administratifs (ÉPA) et autres organismes publics administratifs**.

Les ÉPA placés en colonne 1 correspondent à la situation la plus courante : caractère non marchand et statut de recrutement de droit public : Pôle emploi, Crous, CNRS, personnel propre des universités, ÉPA locaux (CCAS, communautés urbaines, etc.), hôpitaux publics, etc.

Les personnels des organismes consulaires (chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, des métiers) relevant d'un droit public particulier figurent en colonne 2 et ceux des caisses nationales de la Sécurité sociale et du centre d'études supérieures de la Sécurité sociale relevant du droit privé figurent en colonne 3.

Les ÉPA produisant des services marchands tout en recrutant des personnels relevant du statut général de la fonction publique apparaissent en colonne 4 : Caisse des dépôts et consignations, offices publics de HLM, maisons de retraite publiques.

La ligne 4 correspond aux **personnes morales de droit public hors établissements publics à caractère administratif** (groupement d'intérêt public notamment, incluant les agences régionales de santé).

La ligne 5 correspond aux **personnes morales de droit public soumises au droit commercial** (ÉPIC et Banque de France).

En 2009, les organismes d'intervention sur les marchés agricoles (ONIGC : Office national interprofessionnel des grandes cultures, notamment), constitués en ÉPIC à recrutement de droit public jusqu'en 2008 ont été intégrés dans l'ÉPA FranceAgriMer. Les ÉPIC nationaux non marchands du domaine de la recherche et de la culture, à recrutement de droit privé, sont en colonne 3 : CEA, CNES, Onera, Opéra national de Paris, Réunion des musées nationaux, etc. Parmi les ÉPIC marchands, l'Office national des forêts est classé en colonne 4.

Les ÉPIC nationaux marchands, qui sont des entreprises à statut (RATP, SNCF), sont en colonne 5, ainsi que la Banque de France. Les autres ÉPIC sont en colonne 6 : OPAC/OPH, ÉPIC locaux et régies notamment.

La ligne 6 correspond aux **personnes physiques et sociétés commerciales** (dont La Poste).

La ligne 7 correspond aux **organismes privés spécialisés et groupements de droit privé**.

2 L'emploi public selon différents concepts au 31 décembre 2009

(voir la ventilation détaillée dans le tableau 3)

	Effectifs des « administrations publiques » Colonnes 1+2+3	Effectifs de droit public Colonnes 1+4	Effectifs de la fonction publique métropole et DOM Colonnes 1+4 et lignes 1+2+3 ⁽¹⁾	Effectifs de la fonction publique COM et étranger	Effectifs totaux de la fonction publique
Total y compris emplois aidés	6 081 100	5 369 700	5 359 000	54 100	5 413 100
Total hors emplois aidés			5 244 300	54 100	5 298 400

Sources : Insee ; Drees. Traitement Insee et DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Voir encadré 1 de la Vue 1.1 du *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2010-2011* : « L'évolution des sources d'information utilisées pour le suivi statistique de l'emploi et des salaires dans la fonction publique ».

Les chiffres sont arrondis à la centaine. Le total et les évolutions sont calculés sur les données initiales.

(1) Cet effectif ne comprend pas les agents dont l'employeur principal est une autorité constitutionnelle (600 personnes) ou une autorité administrative indépendante (100 personnes).

3 Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2009, métropole et DOM, salariés à titre principal

			Administrations publiques ou services non marchands			Hors administrations publiques - Services marchands			TOTAL	
			Statut de recrutement de droit commun de l'agent			Statut de recrutement de droit commun de l'agent				
Statut juridique de l'employeur			Droit public	Droit public particulier	Droit privé	Droit public	Droit privé à statut	Droit privé		
Ligne	Intitulé	Code catégorie juridique Sirène	1	2	3	4	5	6		
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	TOTAL hors AID 2 001 700 TOTAL avec AID 2 002 900						TOTAL hors AID 2 001 700 TOTAL avec AID 2 002 900	
	Autorités constitutionnelles ⁽¹⁾	7111	TOTAL hors AID 600 TOTAL avec AID 600						TOTAL hors AID 600 TOTAL avec AID 600	
	Autorités administratives indépendantes ⁽¹⁾	7112	TOTAL hors AID 100 TOTAL avec AID 100						TOTAL hors AID 100 TOTAL avec AID 100	
2	Collectivités territoriales	72	TOTAL hors AID 1 382 300 TOTAL avec AID 1 421 600						TOTAL hors AID 1 382 300 TOTAL avec AID 1 421 600	
3	Établissements publics administratifs	73	TOTAL hors AID 1 767 400 TOTAL avec AID 1 836 200	TOTAL avec AID 44 900	TOTAL avec AID 14 700	TOTAL hors AID 92 800 TOTAL avec AID 98 300			TOTAL avec AID 1 994 100	
4	Autres organismes soumis au droit administratif	74		TOTAL avec AID 8 800	TOTAL avec AID 1 500	TOTAL hors AID 100 TOTAL avec AID 200		TOTAL avec AID 400	TOTAL avec AID 10 800	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4			TOTAL avec AID 49 400	TOTAL avec AID 9 800	TOTAL avec AID 228 200	TOTAL avec AID 85 000	TOTAL avec AID 372 400	
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)			TOTAL avec AID 1 000		TOTAL avec AID 395 600	TOTAL avec AID 15 655 600	TOTAL avec AID 16 052 200	
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9			TOTAL avec AID 699 500 dont Enseignants du privé sous contrat ⁽²⁾			TOTAL avec AID 1 644 700	TOTAL avec AID 2 344 200	
TOTAL			TOTAL avec AID 5 261 400	TOTAL avec AID 53 700	TOTAL avec AID 766 000	TOTAL avec AID 108 300	TOTAL avec AID 623 800	TOTAL avec AID 17 385 700	TOTAL avec AID 24 198 900	

Sources : Insee ; Drees. Traitement Insee et DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Voir l'encadré 1 de la Vue 1.1 du Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2010-2011 : « L'évolution des sources d'information utilisées pour le suivi statistique de l'emploi et des salaires dans la fonction publique ».

Les chiffres sont arrondis à la centaine. Le total et les évolutions sont calculés sur les données initiales.

AID : emplois aidés .

(1) Sont comptabilisés ici les seuls agents dont l'employeur principal est une autorité constitutionnelle ou une autorité administrative indépendante. Les autres sont en emploi principal dans une autre administration.

(2) Enseignants de l'enseignement privé sous contrat : 147 500.

(3) La Poste : 274 400.

4 Évolution des effectifs salariés entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, métropole et DOM, salariés à titre principal

Statut juridique de l'employeur			Administrations publiques ou services non marchands			Hors administrations publiques - Services marchands			TOTAL	
			Statut de recrutement de droit commun de l'agent			Statut de recrutement de droit commun de l'agent				
			Droit public	Droit public particulier	Droit privé	Droit public	Droit privé à statut	Droit privé		
Ligne	Intitulé	Code catégorie juridique Sirene	1	2	3	4	5	6		
1	Administration de l'État (ministères)	71 hors 7111 et 7112	Eff 2009 2 002 900 Eff 2008 2 077 500 Evol hors aidés -3,8% Evol yc aidés -3,6%						Eff 2009 2 002 900 Eff 2008 2 077 500 Evol hors aidés -3,8% Evol yc aidés -3,6%	
	Autorités constitutionnelles	7111	Eff 2009 600 Eff 2008 700 Evol hors aidés -16,5% Evol yc aidés -16,5%						Eff 2009 600 Eff 2008 700 Evol hors aidés -16,5% Evol yc aidés -16,5%	
	Autorités administratives indépendantes	7112	Eff 2009 100 Eff 2008 100 Evol hors aidés 8,4% Evol yc aidés 8,4%						Eff 2009 100 Eff 2008 100 Evol hors aidés 8,4% Evol yc aidés 8,4%	
2	Collectivités territoriales	72	Eff 2009 1 421 600 Eff 2008 1 392 200 Evol hors aidés 1,4% Evol yc aidés 2,1%						Eff 2009 1 421 600 Eff 2008 1 392 200 Evol hors aidés 1,4% Evol yc aidés 2,1%	
3	Établissements publics administratifs	73	Eff 2009 1 836 200 Eff 2008 1 742 900 Evol hors aidés 4,7% Evol yc aidés 5,4%	Eff 2009 44 900 Eff 2008 44 700	Eff 2009 14 700 Eff 2008 15 300	Eff 2009 98 300 Eff 2008 98 300 Evol hors aidés -1,2% Evol yc aidés 0,0%			Eff 2009 1 994 100 Eff 2008 1 901 100 Evol yc aidés 4,9%	
				Evol yc aidés 0,6%	Evol yc aidés -3,8%					
4	Autres organismes soumis au droit administratif	74		Eff 2009 8 800 Eff 2008 9 300 Evol yc aidés -6,1%	Eff 2009 1 500 Eff 2008 1 400 Evol yc aidés 9,9%	Eff 2009 200 Eff 2008 200 Evol yc aidés 5,7%		Eff 2009 400 Eff 2008 400 Evol yc aidés 7,4%	Eff 2009 10 800 Eff 2008 11 200 Evol yc aidés -3,5%	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	Eff 2009 0 Eff 2008 2 000 Evol hors aidés -		Eff 2009 49 400 Eff 2008 46 400 Evol yc aidés 6,0%	Eff 2009 9 800 Eff 2008 9 900 Evol yc aidés -1,3%	Eff 2009 228 200 Eff 2008 230 200 Evol yc aidés -0,9%	Eff 2009 85 000 Eff 2008 80 200 Evol yc aidés 5,6%	Eff 2009 372 400 Eff 2008 368 800 Evol yc aidés 1,0%	
	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)			Eff 2009 1 000 Eff 2008 1 200 Evol yc aidés -25,3%		Eff 2009 395 600 Eff 2008 406 200 Evol yc aidés -2,7%	Eff 2009 15 655 600 Eff 2008 16 009 000 Evol yc aidés -2,3%	Eff 2009 16 052 200 Eff 2008 16 416 400 Evol yc aidés -2,3%	
	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9			Eff 2009 699 500 Eff 2008 708 600 Evol yc aidés -1,31%			Eff 2009 1 644 700 Eff 2008 1 567 400 Evol yc aidés 4,7%	Eff 2009 2 344 200 Eff 2008 2 276 000 Evol yc aidés 2,9%	
TOTAL			Eff 2009 5 261 400 Eff 2008 5 215 400 Evol yc aidés 0,9%	Eff 2009 53 700 Eff 2008 54 000 Evol yc aidés -0,6%	Eff 2009 766 000 Eff 2008 772 900 Evol yc aidés -0,9%	Eff 2009 108 300 Eff 2008 108 400 Evol yc aidés -0,1%	Eff 2009 623 800 Eff 2008 636 400 Evol yc aidés -2,0%	Eff 2009 17 385 700 Eff 2008 17 655 000 Evol tot -1,5%	Eff 2009 24 198 900 Eff 2008 24 442 100 Evol yc aidés -1,0%	

Sources : Insee ; Drees ; Traitement Insee et DGAFF, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Voir l'encadré 1 de la Vue 1.1 du Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2010-2011 : « L'évolution des sources d'information utilisées pour le suivi statistique de l'emploi et des salaires dans la fonction publique ».

Les chiffres sont arrondis à la centaine. Le total et les évolutions sont calculés sur les données initiales.

Fonction publique	Eff 2009	5 359 000
	Eff 2008	5 310 900
	Evol hors aidés	0,4%
	Evol yc aidés	0,9%

Pour en savoir plus

Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, Faits et chiffres 2010-2011

publié par la Documentation française

- www.ladocumentationfrancaise.fr

Les tableaux, graphiques, cartes et leurs sources
sont disponibles sur www.fonction-publique.gouv.fr

Publications statistiques : **Point Stat**, **RésulStats** **et Documents et méthodes**

- www.fonction-publique.gouv.fr

Direction générale de l'administration et de la fonction publique
Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12
Tél : 01 40 04 04 04

Faits et chiffres

La collection « Faits et chiffres », véritable référence d'analyses sur la fonction publique, correspond au titre II du « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique », dont sont extraits des « Chiffres-clés ». Ce bilan permet de comprendre les évolutions de l'emploi dans la fonction publique année après année et constitue à ce titre un document indispensable pour les décideurs, les parlementaires, les responsables syndicaux, les gestionnaires... mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent à la fonction publique.

Politiques d'emploi public

Ce rapport constitue le titre I du « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique ». Il traite de tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, pour les trois fonctions publiques, avec leurs points communs et leurs spécificités. Il présente en particulier les projets en cours, de la gestion des connaissances à celle des compétences.

Ressources humaines

Cette collection rassemble les informations et des documents (guides, études, brochures, fiches...) concernant le recrutement, la carrière, la formation, la rémunération, et au sens large tous les aspects de la gestion des agents de la fonction publique. Elle se veut volontairement pédagogique, qu'il s'agisse d'éclairer le grand public ou de fournir aux gestionnaires les outils dont ils ont besoin au quotidien.

Études et perspectives

Cette collection présente les études et rapports conduits par la DGAFP pour tracer les évolutions de la fonction publique dans tous ses aspects (démographie, métiers, dialogue de gestion, systèmes d'information, impact du droit européen...).

Statistiques

La collection « Statistiques » est déclinée en trois sous-collections distinctes. « Point Stat », outil apprécié des décideurs et gestionnaires, dégage des idées forces en quelques pages. « RésulStats » présente des résultats plus détaillés. « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur les travaux de recherche et de méthodologie. Cette dernière sous-collection s'adresse particulièrement aux chercheurs et statisticiens.

Point PhA

Cette collection apporte un éclairage approfondi sur un thème ou un chantier, chiffres et références à l'appui.

IntrAdoc

Cette collection, à usage interne, réunit tous les documents de travail de la DGAFP utilisés dans le cadre de réunions interservices, séminaires, journées d'étude...